



S.M.E.A. de la Basse-Limagne

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le

Berger Leva

ID : 063-256300187-20251211-2025_12_103-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical du
11/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Délibération
n° 2025-12-103

Date de convocation :
27/11/2025

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : **FONCIER – Achat de la parcelle B 156 à SAYAT**

Monsieur le Président rappelle aux délégués que, dans le cadre de la DUP d'Argnat, le SMEA de la Basse Limagne souhaite acquérir quelques parcelles se trouvant dans le PPI du captage.

Nombre de membres en exercice : 89
Nombre de membres présents : 48
Nombre de suffrages exprimés : 54

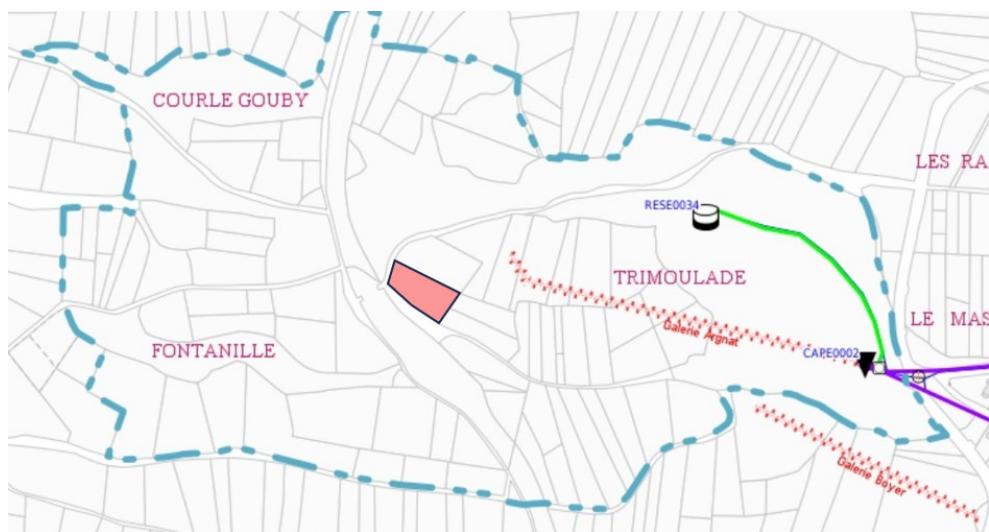
VOTE :
Pour : 54
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Agathe DEMAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télerecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

Madame VAUCHEL DUREL Jocelyne vient de donner son accord pour céder la parcelle B 156 (2 130 m²) au profit du SMEA de la Basse Limagne au prix de 1 022,40 €.



DELIBERATION

Le comité syndical, les explications entendues et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver l'achat de la parcelle B 156 (2 130 m²) au prix de 1 022,40 € ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou l'un des vice-présidents, à signer les actes notariés ;
- De désigner l'office notarial de Volvic pour la passation de l'acte ;
- D'autoriser Monsieur le Président à faire procéder au règlement des frais notariés afférents à ce dossier.

FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.
Le Président,
René LEMERLE

